

L'UE constitue un obstacle à la paix au Proche-Orient

LEMONDE.FR | 07.02.12 | 09h22 • Mis à jour le 07.02.12 | 09h22

L'idée que les localités israéliennes bâties au-delà des lignes d'armistice de 1949 constituent un obstacle à la paix est devenue un dogme chez les diplomates et journalistes européens. Or ce dogme est contredit par trois faits :

1. Le monde arabe était en guerre contre Israël bien avant la construction des premières implantations israéliennes dans les années 1970 ;
2. Le leadership palestinien a rejeté à deux reprises l'offre israélienne (par Ehud Barak en juillet 2000 et par Ehud Olmert en septembre 2008) de démanteler ces implantations en échange d'un accord de paix ;
3. Lorsqu'Israël démantela toutes ses implantations de la Bande de Gaza en 2005, elle reçut à la place de la paix qu'elle escomptait des tirs de missiles incessants.

Bien plus que les implantations, l'un des principaux obstacles à la paix entre Israël et les Palestiniens est la question des réfugiés. Sous couvert de l'euphémisme humanitaire de "*droit au retour*," les Palestiniens veulent envahir Israël avec sept millions d'immigrants qui sont les descendants réels ou supposés des quelque six-cent mille Arabes qui quittèrent leurs maisons pendant la Guerre d'Indépendance d'Israël. Le "*droit au retour*" transformerait Israël en un État binational avec une majorité arabe.

Certains relativisent le "*droit au retour*" comme étant une simple tactique de négociations et un phantasme auquel les Palestiniens eux-mêmes ne croient pas. Et pourtant, c'est bien en vertu de ce "*droit au retour*" que Yasser Arafat et Mahmoud Abbas rejetèrent les offres de paix respectives d'Ehud Barak et d'Ehud Olmert. Par ailleurs, les médias d'État palestiniens ne présentent pas le "*droit au retour*" comme rêve irréalisable mais bien au contraire comme l'un des principes fondateurs du nationalisme palestinien, un principe dont l'abandon constitue un acte de haute trahison.

Le "*droit au retour*" perdue entre autre à cause de l'UNRWA (l'office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient), et ce pour deux raisons. D'abord parce que la mission de l'UNRWA (contrairement à la mission du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ou UNHCR) n'est pas d'intégrer les réfugiés palestiniens dans leurs pays d'accueil mais au contraire de subventionner leur vie de réfugiés. Ensuite, parce que l'UNRWA applique la définition de "*réfugié*" aux descendants des réfugiés, tandis que l'UNHCR (qui est en charge de tous les réfugiés du monde à l'exception des réfugiés palestiniens) limite cette définition aux réfugiés eux-mêmes.

Du fait de ces différences de missions et de définitions, le nombre de réfugiés dans le monde a décliné de soixante millions en 1947 à dix-sept millions aujourd'hui, tandis que le nombre de "*réfugiés palestiniens*" a accru de six-cent mille en 1948 à sept millions aujourd'hui.

Si les réfugiés palestiniens, comme le reste des réfugiés dans le monde, avaient été la responsabilité de l'UNHCR, le problème des réfugiés palestiniens aurait été résolu depuis longtemps. Des six-cent mille réfugiés de 1948, quelque cent-mille seraient encore en vie aujourd'hui. Au lieu d'être ségrégués dans des camps, ils seraient des citoyens à part entière de pays dont ils partagent l'appartenance ethnique, la langue, et la religion. Démanteler l'UNRWA et faire de l'UNHCR l'agence responsable des réfugiés palestiniens mettrait fin à un obstacle majeur à la paix au Proche-Orient.

La décision récente de l'Union européenne (UE) d'attribuer 72 millions d'Euros à l'UNRWA ne fait que retarder cette réforme nécessaire. Cette contribution à l'UNRWA n'est pas seulement un affront aux Palestiniens eux-mêmes dans la mesure où elle encourage des pays comme le Liban et la Jordanie à ne pas remplacer leur politique de ségrégation par une politique d'intégration. Il s'agit également d'un affront à la cause de la paix.

Tandis que l'UE a réalisé dans ses frontières la vision kantienne de paix démocratique (avec un peu d'aide des États-Unis qui protégèrent l'Europe de la menace soviétique), la contribution de l'Europe à la paix en dehors de ses frontières n'est pas reluisante – comme peuvent en témoigner le Rwanda ou l'ex-Yougoslavie. L'aveuglement européen face à un soi-disant "*printemps arabe*" qui a amené les islamistes au pouvoir est le dernier exemple tragique en date. La décision de l'UE de contribuer au financement de l'UNRWA ne fait pas que confirmer cet aveuglement. Elle fait de l'EU un obstacle à la paix au Proche-Orient.

Emmanuel Navon, professeur de relations internationales à l'Université de Tel-Aviv.

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe | Index | Aide et

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de **l'actualité**. Découvrez chaque jour toute **l'info** en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.
